



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 1<sup>er</sup> novembre 2023 - 19h30

**TEMPÊTE CIARAN (POINT DE SITUATION) : RAPPEL À LA VIGILANCE FACE AUX MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES QUI S'ANNONCENT**

A l'approche de la tempête Ciaran, Météo France confirme ses prévisions : les côtes bretonnes, de la Manche et du Cotentin seront particulièrement frappées à partir de ce mercredi 1<sup>er</sup> novembre en soirée et tout au long de la nuit de mercredi à jeudi. Pour la Seine-Maritime, cette tempête pourrait se traduire, ce jeudi 2 novembre, dès le milieu de la nuit, et jusqu'en fin d'après-midi, par des rafales de vent d'environ 120 à 140 km/h sur les côtes et 100 à 120 km/h dans les terres.

De ce fait, le département est maintenu en vigilance orange demain, dès 01h00, par Météo-France pour vents violents mais également pour un phénomène de vagues submersion sur le littoral seinomarin, notamment aux horaires de pleine mer (jeudi 2 à 01h00 et 13h00 au Havre).

Des mesures de restriction de la circulation ont été prises sur les ponts de Brotonne (à partir de 23h30), de Normandie et de Tancarville (à partir de 01h00), en ce qui concerne les piétons, deux roues, poids-lours, véhicules avec remorques et caravanes. En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, la fermeture complète de la circulation pourrait être envisagée.

Par ailleurs, en raison d'un risque élevé de chute d'arbres, un arrêté préfectoral interdit jusqu'à nouvel ordre la fréquentation des espaces forestiers du département.

Les services départementaux de l'État, les sapeurs-pompiers et l'ensemble des acteurs concernés restent en alerte afin de pouvoir activer le Centre opérationnel départemental (COD) si les événements le justifient.

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, appelle à nouveau l'ensemble de la population à la plus grande vigilance et au respect des consignes de prudence et de sécurité, en particulier à limiter ses déplacements au strict nécessaire et à se tenir éloigné des côtes.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

## **Recommandations générales**

Compte tenu des risques liés à ces phénomènes météorologiques, le public est invité à faire preuve de prudence et à suivre certaines recommandations simples de sécurité.

Lors de vigilance orange vents violents, les conseils sont les suivants :

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Se tenir informé auprès des autorités
- Limiter ses déplacements
- Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Ne pas intervenir sur les toits
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Lors de vigilance orange vagues submersion, les conseils sont les suivants :

- Ne pas prendre la mer
- S'éloigner des côtes et des estuaires
- Se tenir informé et localiser son kit d'urgence
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés
- Rejoindre le plus haut point possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit